

Conseil communal de Bullet

Séance du 7 décembre 2015

Daniel Oguey, Président, salue l'Assemblée et ouvre la séance à 19h30.

Ordre du Jour

- 1 Appel
- 2 Communications du bureau du Conseil
- 3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 septembre 2015
- 4 Communications de la Municipalité
- 5 Préavis n° 39-2015 – Réfection du clocher de l'Eglise « Commission des bâtiments »
- 6 Préavis n° 40-2015 – Révision du plan général d'affectations « Commission des terrains »
- 7 Préavis n° 41-2015 – Projet budget 2016 « Commission des finances »
- 8 Propositions individuelles

1. Appel

Excusés :

Chablaix Christine

Gamma Aline

Hänni Fabien

2. Communications du bureau du Conseil

Daniel Oguey : j'aimerais remercier les commissions et leurs rapporteurs qui ont remis leur rapport plus rapidement pour ce dernier Conseil. Vous avez ainsi pu les recevoir jeudi.

Le bureau travaille sur la mise à jour du règlement du Conseil. L'Etat a édicté un règlement type et nous devons adapter notre règlement. Il n'y a pas de grandes modifications mais le travail doit être tout de même fait. Avant de vous soumettre ce nouveau règlement, il doit être avalisé par le service des communes.

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 septembre 2015

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 septembre 2015 est accepté à l'unanimité.

4. Communication de la Municipalité

Jean-Franco Paillard:

Monsieur Le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous voici arrivé au terme de cette année qui aura vu l'essentiel des préavis se rapporter à nos bâtiments, à savoir le bâtiment locatif pour la réfection d'un appartement, le collège pour le remplacement du chauffage, le remplacement d'une partie des fenêtres du Restaurant des Planets ou encore et c'est à l'ordre du jour de ce soir, l'assainissement du mur de l'Eglise. En ce qui concerne les projets d'une certaine importance, nous relevons encore que la réalisation du Centre taoïsme va démarrer en 2 étapes et les travaux commenceront dès que la neige aura fondu. Au printemps, tout devrait démarrer. Les études du parc éolien de la Grandsonnaz sont toujours en cours tout comme les présentations et les discussions avec les associations concernées de loin et à proximité du site ainsi avec les services de l'Etat.

À ce propos, le 21 novembre dernier, à l'occasion de la réception des nouveaux arrivants, la présentation succincte du projet avec photos montage a suscité un intérêt positif.

En ce qui concerne les nouveaux arrivants puisque nous en parlions, la réception est prévue en principe tous les deux ans. Nous aurions dû l'organiser en 2014. Celle-ci a été reportée suite à un problème de date et a eu lieu à la Fondation Bonnet il y a toute juste 2 semaines. C'est avec une participation de 47 personnes, sur 93, qui se sont présentées devant la société de développement et sa présidente, Mélanie Kamerman, la Municipalité et le Président du Conseil Communal venu en personne apporté les vœux du législatif.

Comme vous avez pu le constater, le Café Central est de nouveau ouvert grâce à M. Nicolas Détraz. Je ne peux m'empêcher de penser à la famille Ruffener qui a, près de 40 ans, ouvert ce lieu de rencontre très important et connu loin à la ronde à la grande satisfaction de tous. S'il est vrai qu'il y a 8 patentes sur la Commune de Bulle, c'est la seule qui se trouve au village. Après l'ouverture du Restaurant au début du mois d'octobre dernier par Mme Sylviane Reymond-Bertschy qui a su d'emblée redonné vie à cette établissement, il faut dire qu'elle n'était là que pour le lancement !

Et depuis le 1^{er} décembre, un nouveau couple est à la tête du Café Central, il s'agit de Mme Maria Gonseth, titulaire de la patente et de M. Chris Malet, cuisinier. Nous aurons l'occasion de les rencontrer à la fin de la séance et de faire connaissance pour la traditionnelle collation de fin d'année.

Pour le futur, cela dépend de vous et de nous car les élections sont là pour nous rappeler que le temps d'une législature n'est pas éternel. Le fait de s'engager sur la liste du Conseil ne présente pas un sacrifice mais un engagement qui comme vous avez pu le constater mérite d'être pris dans un contexte où la politique partisane n'est pas au rendez-vous. C'est le moment pour moi aussi de terminer et de vous souhaiter mes vœux les meilleurs pour cette fin d'année et pour celle qui s'ouvre devant nous. Je profite également de l'occasion de remercier toutes les personnes qui œuvrent pour la collectivité pour les sociétés locales, régionales, ou les associations, mes remerciements vont également au personnel communal.

Merci de votre attention et bonne séance.

Fin de citation

Stéphane Guex :

Monsieur Le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Je tiens tout particulièrement à remercier nos collaborateurs communaux qui par leur professionnalisme, disponibilité et surtout par leur polyvalence, ont permis que cette année 2015 se passe dans les meilleures conditions. Notamment au niveau des réseaux auquel nous apportons une attention toute particulière. C'est une chance d'avoir de l'eau de très bonne qualité.

L'éclairage public sera un dossier en 2016. Déjà à présent, vous pouvez voir des essais de luminaire type LED au quartier du Quarpillet. Aujourd'hui des candélabres dits mobile dont trois pièces aux Cluds et un sur le parking des Rasses. Ce sont des appareils qui apprennent leur niveau de lumière. Ces éléments mobiles pourront nous faire statuer à quels endroits nous pourrions installer des luminaires fixes.

Il me reste à vous souhaiter de joyeuses fêtes à vous et à votre famille et à l'année prochaine.

Merci de votre attention

Fin de citation

Michel Borno : :

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Tout à l'heure, vous aurez l'occasion de valider ou non une demande de crédit afin d'amorcer la mise en chantier de la modification de notre PGA (Plan Général d'Affectation) et de tout ce qui en découle. C'est donc cette démarche ainsi que de nombreux projets de mise à l'enquête en cours qui occupe une partie de mon temps consacré à mon dicastère.

Concernant le permis de construire délivré pour le centre « Taoïstes », il sera échu en février 2016, les travaux débuteront dans les délais mais en fonction de la météo.., à suivre.

Cette fin de législature est propice à quelques réflexions sur l'avenir de notre Commune. À ce jour, notre organisation administrative et technique permet de gérer d'une manière indépendante l'ensemble des tâches qui nous sont imparties.

Mais l'intérêt que nous tous portons à la fonction publique peut rapidement se révéler le maillon faible. Les meilleures projections et visions de l'avenir ne sont réalisables que si les citoyens jouent le jeu. Pour faire court, nous avons besoin de personnes prêtes à assumer des responsabilités et à consacrer du temps au bon fonctionnement de notre Commune. Se résigner à penser que nous n'avons plus aucune marge de manœuvres est la pire des erreurs, erreur qui mettrait fin à notre système démocratique.

Je remercie toutes les personnes qui œuvrent actuellement à ce bon fonctionnement ; le personnel administratif, le service technique, mes collègues de la Municipalité et vous, Conseil Communal ici présent. Je souhaite à chacun de belles fêtes de fin d'année et je vous prie de ne jamais oublier que nous avons la chance d'habiter et de vivre dans un pays privilégié.

Merci à tous et merci de votre attention.

Fin de citation.

Jean-René Bernardi :

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

À fin novembre, nous sommes arrivés au terme du sondage relatif à l'intérêt des inscriptions et réservations d'une ou plusieurs places dans le projet du futur parc souterrain. Nous avons donc constaté un petit manque d'intérêt du public (environ 15 réservations sur les 35 places prévues). Cela fait ralentir cette étude qui continue tout de même sur le plan financier afin de trouver une solution qui devrait permettre de ne pas mettre les finances communales dans une position inconfortable. En effet, avant la construction du parking, il y a d'autres travaux à réaliser, notamment le clocher et le toit de l'église, le doublage du chalet d'alpage des Avattes !

Concernant le chauffage du collège, nous pourrions respecter le budget voté ! En effet et malgré quelques travaux supplémentaires, nous sommes arrivés au même prix que la commission. Le début des travaux a été exécuté cet automne, par la disparition de l'ancienne cheminée sur le toit.

Je vous remercie tous et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Fin de citation

Lucien Lambercier :

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Je remercie M. René Guex de m'avoir préparé un rapport concernant les forêts !

La météo clémente de la fin de l'été et de l'automne a permis de réaliser de nombreux travaux en forêt et sur les pâturages. Malheureusement, les coupes mécanisées du début de saison n'ont pas eu le rendement escompté. De plus les coupes de plus jolis bois normalement destinés à la scierie française n'ont trouvé que difficilement preneur. En cause, le franc fort qui péjore nos exportations de bois rond et de sciage et l'importation de bois de sciage étranger à des tarifs que la scierie suisse ne peut pas concurrencer. Pour rester actif, les scieurs suisses se sont vus obliger de baisser leur tarif d'achat. Sachant cela, les coupes ont été programmées dans des zones un peu marginales où il n'y a pas trop de beau bois et lors des martelages, les plus beaux épicéas n'ont pas été marqués pour l'exploitation afin de ne pas vilipender le patrimoine communal à moindre prix. Les usines de bois de bas prix et les industries tournent au ralenti et n'ont pas une demande d'approvisionnement régulière. Ajouter à cela, l'arrêt du train pour plus d'un mois, ces assortiments n'ont pas eu un écoulement normal. Quant au prix, nous pouvons le qualifier de lamentable. La rationalisation de la production est toujours un de nos soucis perpétuels mais il arrive un moment où la qualité du travail ne peut plus être sacrifiée sur l'hôtel du rendement à outrance. Reste que l'industrie du bois suisse est bien présente et qu'il importe de la maintenir efficace et rentable pour les années à venir.

Elimination des déchets

Comme détaillé en page 7 du préavis de la commission des finances, la part du financement par l'impôt est trop importante. Les recettes liées à la STRID ainsi que les taxes ne couvrent que les 70% des charges. La Municipalité envisage d'augmenter la taxe à CHF 150.- pour un couple, à la place de CHF 100.- actuellement. Il y a une augmentation des frais liée à l'utilisation de la déchetterie de Combe de Ville, où une fosse spéciale pour les déchets de compostage doit être construite. Nous constatons après un rapide coup d'œil dans les comptes de ces dernières années, que les frais d'utilisation de la déchetterie ont augmenté de plus de CHF 20'000.- en sept ans. Le tri des déchets et l'écologie ont un coût important.

Je souhaite à vous tous, de joyeuses fêtes de fin d'années et une excellente santé.

Je vous remercie de votre attention.

Fin de citation.

5. **Préavis n° 39-2015** – Réfection du clocher de l'Eglise « Commission des bâtiments »

Daniel Oguey : la Municipalité nous demande de pouvoir entreprendre les travaux de réfection du clocher en lui accordant un crédit de CHF 66'000.-.

Je passe la parole à Michel Consorti, rapporteur de la commission des bâtiments et ouvre la discussion.

RAPPORT

Au Conseil communal de Bulet

De la Commission des bâtiments chargée d'examiner le préavis n° 39/2015

« Demande de crédit pour travaux à l'église (réfection du clocher de l'Eglise »

Rapporteur : Michel Consorti

Membres : Louis Thévenaz, René-Philippe Gander, Christophe Cruchaud et Claude Mermod

Municipaux présents : Michel Bornoz et Jean-René Bernardi

Monsieur le Président,
Monsieur le Syndic, Messieurs les Municipaux,
Mesdames, Messieurs, les Conseillers,

La Commission des bâtiments s'est réunie le lundi 23 novembre 2015 afin de se déterminer sur le préavis susmentionné. Nous remercions également les Municipaux responsables du préavis, Messieurs Michel Bornoz et Jean-René Bernardi pour avoir été présents à la séance et pour les réponses apportées à nos questions.

La Commission a donc relevé les points suivants :

Le bilan sur l'état du clocher de l'église qui évoque d'importantes infiltrations d'eau dans l'entrée de l'église seraient dues, selon l'analyse faite par deux entreprises, à la mauvaise étanchéité des pierres et des joints des murs. Pour cela, la commission se rallie à la décision de la Municipalité pour les travaux de réfection mentionnés dans le préavis.

LE CONSEIL COMMUNAL DE BULET

Sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de la Commission des bâtiments, et considérant que cet objet est régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de réfection ;
- D'accorder un crédit de CHF 66'000.- ;
- De financer ces travaux par un emprunt bancaire aux meilleures conditions du moment ;
- D'amortir cette dépense sur une durée de 10 ans.

Evelyne Chablaix : quelle entreprise va effectuer la peinture rustique ?

Michel Bornoz : dans l'immédiat, nous avons demandé des devis spécialement à 2 entreprises pour les pierres, 2 entreprises pour les Echafaudages et 1 seul devis pour la peinture ou la réfection du marmoran. Aussi, nous allons sûrement demander un 3^{ème} devis à un tailleur de pierre et faire appel à un ingénieur mais je n'en vois pas la nécessité. Le choix des entreprises se fera ultérieurement par la Municipalité.

Le préavis n° 39-2015, concernant la demande de crédit pour les travaux à l'église (réfection du clocher) est accepté à l'unanimité.

6. **Préavis n° 40-2015** – Révision du Plan Général d'Affectations « Commission des terrains »

RAPPORT

Au Conseil communal de Bullet

De la Commission des terrains chargée d'examiner le préavis n° 40/2015

« Révision du Plan général d'affectation PGA »

Rapporteur : Aline Gamma

Membres : Sarah Cusin, Rodolphe Beck, Michel Consorti et Alexandre Genoud

Municipaux présents : Michel Bornoz et Jean-René Bernardi

Monsieur le Président,
Monsieur le Syndic, Messieurs les Municipaux,
Mesdames, Messieurs, les Conseillers,
Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission des terrains s'est réunie le lundi 23 novembre 2015 à 20 heures à la Fondation Bonnet pour étudier le préavis municipal no 39/2015 concernant la révision du plan général d'affectation P.G.A.

Monsieur Michel Bornoz, accompagné de Monsieur Jean-René Bernardi, assistaient à notre séance. Nous les remercions pour les renseignements et précisions qu'ils ont apportés à notre commission.

Toutes les communes de notre pays sont dans l'obligation de respecter divers règlements concernant le développement urbanistique et les constructions immobilières. Les règlements communaux doivent tenir compte et respecter les règlements fédéraux et cantonaux en la matière.

Le PGA (plan général d'affectation) a pour but de gérer les différentes zones à bâtir, la commune de Bullet qui possède un surdimensionnement des zones constructibles (communales ou privées) devra revoir à la baisse ses zones. Car la commune de Bullet qui n'est pas considérée comme un centre régional, doit revoir sa réserve de terrain selon la progression admise par le canton.

Pour l'instant, la Municipalité a établi un inventaire de toutes les parcelles constructibles et travaillera avec le bureau **BR plus** qui connaît bien notre commune pour avoir effectué les relevés pour la fibre optique.

Le nouveau plan général d'affectation devra être validé par le canton et soumis à une enquête publique qui sera probablement en été 2018.

CONCLUSION

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE BULLET

Sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de sa commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- **D'approuver** la révision du Plan Général d'Affectation (PGA) ;
- **D'accorder** le crédit nécessaire de **CHF 142'344.--**, le compte 9123.39.15 est ouvert au bilan à cet effet;
- **De financer** ce montant par un emprunt aux meilleures conditions du moment;
- **D'amortir** cet investissement sur une période de 15 ans.

Murielle Guex : pourquoi les propositions de la Commune avaient été refusées par les services à l'époque?

Michel Borno : elles avaient été refusées car nous voulions changer la zone à la Grande Salle en zone constructible. De plus, nous aurions aimé changer la zone agricole de M. Bernard Tripet en zone village. Nous aurions également aimé que Les Crosats rentre dans une zone de hameau comme Les Cluds. Ces propositions nous avaient été refusées.

Evelyne Chablaix : les zones à bâtir des terrains privés seront-elles supprimées ?

Michel Borno : nous devons établir, en collaboration avec le bureau BR une liste des terrains qui pourront être dézonés et ce projet devra être soumis à l'Etat.

Olivier Chablaix : le Grand Conseil avait voté pour modifier le virage de la Grand'Vy. L'Etat devait le faire mais il n'avait pas les fonds.

Michel Borno : la différence entre le virage de la Grand'Vy et le PGA, c'est que le virage de la Grand'Vy appartient au Canton.

Le préavis n° 40-2015 concernant la révision du plan général d'affectation PGA est accepté à la majorité (24 Oui, 1 non et 1 abstention).

7. Préavis n° 41-2015 – Projet de Budget 2016 « Commission des finances »

Daniel Oguey passe en revue les différents points des comptes et passe la parole à Romain Prévitali pour la lecture du rapport.

RAPPORT

Au Conseil communal de Bulle

De la Commission des finances chargée d'examiner le préavis n° 41/2015

« Projet Budget 2016 »

Rapporteur : Romain Prévitali

Membres : Serge Gander, Aldo Paillard, Daniel Prévitali et Patrick Aubord.

Municipaux présents : Jean-Franco Paillard, Michel Borno, Jean-René Bernardi et Marisa Leuba.

Monsieur le Président,

Monsieur le Syndic, Messieurs les Municipaux,

Mesdames, Messieurs, les Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie les 17 et 23 novembre 2015 afin d'étudier le projet de budget 2016. Nous remercions M. le Syndic, M. Jean-Franco Paillard, les municipaux, Michel Borno et Jean-René Bernardi, Mme Marisa Leuba, boursière Communale et M. Pierre Busset, notre conseiller financier, pour les éclaircissements donnés durant notre séance.

SITUATION GENERALE

Le projet de budget 2016 présente un excédent de charges de CHF 83'740.- après déduction des amortissements (CHF 24'700.-) et des mouvements sur réserves. L'exercice devrait dégager une marge d'autofinancement (MA) de CHF 119'860.- soit moins de la moitié de la moyenne de ces dix dernières années. À noter qu'elle varie assez fortement selon les investissements qui sont projetés durant l'année. Pour rappel, la MA est le montant que nous pouvons investir, hors budget, au moyen de la trésorerie courante.

VARIATIONS PRINCIPALES

Chapitre 111 Administration générale

Au compte 111.3193 cotisation diverses, il y a lieu de comprendre qu'il s'agit d'une couverture de déficit de CHF 9'000.- pour la piscine des Replans et d'une subvention fixe de CHF 3'000.- pour la piscine du Grand Hôtel. Lors de l'établissement du prochain budget, nous demandons qu'elle soit placée dans le compte 111.3650 aide et don divers.

Chapitre 210 Impôts

Au n° 210.4001 Impôts sur le revenu de CHF 850'000.-, une baisse de CHF 60'000.- est à constater par rapport au budget 2015. La Municipalité se montre plutôt prudente quant à la rentrée d'impôts sur ce poste. À noter que l'âge moyen de la population est plutôt élevé, avec peu d'enfants, ceci favorise beaucoup nos rentrées d'impôts, en nous évitant certaines dépenses.

Chapitre 220 Service financier

Nous tenons à rappeler le principe de base de la péréquation cantonale qui nous permet à ce jour de pouvoir entretenir nos routes, déblayer la neige et maintenir nos forêts. Son mode de fonctionnement est de réduire les disparités des ressources et des charges entre les différentes communes du canton. Le système vise à compenser les charges structurelles excessives liées à des facteurs géo-topographiques et sociodémographiques. Ce système est depuis plusieurs années favorable pour la Commune de Bulle ainsi que pour celles qui nous entourent sur le Balcon du Jura.

Sur remarque d'un membre de la Commission, nous tenons à rendre attentive la Municipalité qu'il est périlleux de se satisfaire d'un système qui pourrait nous devenir moins favorable. La grogne de beaucoup de Communes qui sont dans le cas contraire de nous, commence de plus en plus à se faire sentir, quant à ce modèle de solidarité.

Chapitre 351 Collège

Au compte 351.4232 Loyer, il est à noter une diminution d'environ à CHF 11'300.- consécutive à une utilisation réduite des salles tel que présenté en page 6 du rapport. La même constatation peut être faite sur le compte 352.4232 où seules 6 périodes sont comptabilisées pour la gymnastique.

Chapitre 450 Elimination des déchets

Comme détaillé en page 7 du préavis, la part du financement par l'impôt est trop importante. Les recettes liées à STRID ainsi que les taxes ne couvrent que les 70% des charges. La Municipalité envisage d'augmenter la taxe à CHF 150.- pour un couple, à la place de CHF 100.- actuellement. Il y a une augmentation des frais liée à l'utilisation de la déchetterie de Combe de Ville, où une fosse spéciale pour les déchets de compostage doit être construite. Nous constatons après un rapide coup d'œil dans les comptes de ces dernières années, que les frais d'utilisation de la déchetterie ont augmenté de plus de CHF 20'000.- en sept ans. Le tri des déchets et l'écologie ont un coût important.

Chapitre 465 Réseau épuration

N° 465.3526 épuration régionale, une augmentation est prévue provenant d'une nouvelle taxe sur les micros polluants, des modifications devant être apportées au fonctionnement et à la modernisation de la STEP, selon la nouvelle loi. Est prévu une augmentation de CHF 9.- par personne raccordable.

Chapitre 500 Administration des Ecoles

En raison de modification de la clé de répartition en matière de frais de transport des élèves, nous devons enregistrer une augmentation d'environ CHF 20'000.- à la charge de notre Commune.

Observations de la Commission des finances

En raison de la complexité de la tâche, la Commission des finances désire une réorganisation du mode de fonctionnement et notamment en matière de planification des séances.

CONCLUSION

Fondé sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE BULLET

Sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de la commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

- D'approuver le budget 2016 tel que présenté.

Murielle Guex : pourquoi y'a-t-il un nouveau compte entre le 111.3512 et 111.3657 ?

Jean-Franco Paillard : nous basculons dans deux comptes différents (le compte de 111.3657 doit être supprimé)

Muriel Guex : pour l'éclairage public, le budget est prévu pour le nouveau projet dont Stéphane Guex a parlé lors de ses communications.

Stéphane Guex : non, nous n'avons pas mis le nouvel éclairage public dans le budget car il va passer dans un préavis.

Murielle Guex : en 2005, nous avons dépensé CHF 22'000.- pour créer une classe d'Ecole et à présent, est-elle fermée ?

Michel Bornoz : je ne veux pas dire qu'on est heureux d'avoir encore 2 classes mais nous avons pu conserver cette classe. Le problème est qu'elle était trop petite. Nous avons tous de même deux classes car il manque des classes dans la Région. L'année prochaine, il faudra descendre des élèves à Baulmes.

Evelyne Chablaix : vu que la taxe ordure va augmenter, ceux qui ont des containers au poids, est-ce qu'ils vont payer plus ?

Jean-Franco Paillard : vu qu'ils sont taxés aux poids, il paie le coût réel.

Alexandre Genoud : avez-vous quelque chose à dire concernant la fosse de la déchetterie ?

Stéphane Guex : la Municipalité de Sainte-Croix nous avertit mais nous n'avons pas le droit de donner notre avis. Nous sommes clients et non partenaire. Ils le font et sont obligés de le faire. La répartition est faite sur le nombre d'habitants sur le Balcon du Jura.

Jean-Franco Paillard : pour clore le sujet, la fosse était prévue dans le budget 2015.

Romain Prévitali : est-ce qu'il faudrait faire une étude d'une centrale pour valoriser les déchets ?

Stéphane Guex : tous déchets qui arrivent à Sainte-Croix sauf les branchages vont en compost à Chavornay mais plus rien ne reste sur Sainte-Croix.

Michel Bornoz : le point, qui pourrait être étudié, est le compostage. Soit à la Municipalité soit au Conseil car j'ai un compost depuis que j'ai déménagé aux Rasses et je ne l'ai jamais vidé.

Lucien Lambercier : personnellement chez moi, j'ai trois composts et j'en vide un par année.

Le projet de budget 2016 est accepté à l'unanimité.

8. Propositions individuelles

Christophe Leuba : à quoi en est le projet éolien ?

Jean-Franco Paillard : l'examen préalable arrive au bout. Il y encore des discussions sur certaines éoliennes à l'est du Chasseron par rapport à la proximité et la perturbation. Autrement, une étude complémentaire va être faite par rapport à la nature du sol. Nous espérons mettre à l'enquête d'ici le mois d'avril prochain. C'est actuellement en suspens par rapport à ces éoliennes.

Christophe Leuba : a-t-on une idée du début des travaux ?

Jean-Franco Paillard : entre 2018 et 2023. La fourchette est très large mais très difficile de savoir.

Serge Gander : à quoi en est-on avec le Chalet de l'Ecole Suisse de ski

Michel Bornoz : cette année, il a été décidé de le louer à l'Office du tourisme et le prix baissera en conséquence du dernier préavis.

M. Daniel Oguey parle de la soirée électorale de jeudi 10 décembre 2015 et il espère qu'une majorité se retrouvera à la Salle Bertha Bonnet. Il remercie tous les Conseillers pour leur travail et souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Séance levée à 21h00

Au nom du Conseil communal

Le Président

La Secrétaire

Daniel Oguey

Fanny Tinguely